



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Baccalauréat Professionnel
Accompagnement, soins et services à la personne
Options : Structure et Domicile

ÉPREUVE E2 Analyse de situation(s) professionnelle(s)
--

SUJET

Consignes aux candidats

Le sujet se compose :

- d'un dossier sujet de 7 pages ;
- d'un dossier technique de 10 pages.

Ce sujet comporte 2 pages d'annexes à rendre avec la copie (pages 6 et 7).

Vérifier qu'il est complet.

Répondre sur une copie d'examen dans l'ordre des questions en précisant le numéro des questions.

Calculatrice non autorisée.

BCP ASSP	Code : 1406-ASP T 2	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 1/7

Monsieur Martin, 72 ans, et madame Durand, 75 ans, sont résidents dans les établissements d'accueil gérés par le site associatif « Les jours heureux ».

Monsieur Martin

Monsieur Martin, 72 ans, est retraité du bâtiment. Il est très gourmand et apprécie en particulier les gâteaux, la charcuterie et les plats en sauce. Il boit également un à deux verres de vin à chaque repas et fume une dizaine de cigarettes par jour depuis l'âge de 16 ans. Il pèse 98 kg pour 1m75.

Madame Juliet, infirmière sur le site « Les jours heureux » passait chaque matin au foyer logement mesurer la pression artérielle de monsieur Martin à la demande de son médecin, celle-ci était de 180/110 mm Hg (millimètre de mercure) et sa cholestérolémie de 3,5 g/L avant son hospitalisation.

En effet, monsieur Martin, victime d'un infarctus, est actuellement hospitalisé dans un service de cardiologie du centre hospitalier de D.

Monsieur Martin présente une insuffisance cardiaque chronique. Il s'essouffle rapidement et a de plus en plus de mal à se déplacer. Les médecins lui ont prescrit de la marche et des séances de kinésithérapie.

Sur les conseils du médecin cardiologue et de l'assistante sociale du service, monsieur Martin a fait une demande d'APA. Son degré d'autonomie est évalué GIR 4. Le foyer logement n'étant pas médicalisé, il doit réfléchir à un autre moyen d'hébergement pour sa sortie. Celle-ci est repoussée car il est victime d'une infection associée aux soins dont l'agent responsable est une bactérie : *Staphylococcus aureus*.

Sur le plan psychique, il semble garder le moral malgré les récents événements. Il accepte volontiers les soins et suit son traitement très rigoureusement. Par ailleurs, il est très entouré par ses trois enfants et petits enfants qu'il reçoit régulièrement lors de visites.

Pratiquant une religion, il aime se rendre régulièrement sur son lieu de culte.

Madame Durand

Madame Durand, 75 ans, chef d'entreprise durant sa vie active, vit seule et n'a pas d'enfant. Elle bénéficie du service d'aide à domicile du site « Les jours heureux » depuis sa fracture du col du fémur il y a un an.

D'un tempérament très dynamique et investie bénévolement dans une association depuis sa retraite, elle semble ne pas supporter le fait de ne plus être utile. Elle se déplace difficilement et à l'aide d'une canne tripode. Elle ne sort que rarement de chez elle par crainte de tomber. Elle est atteinte d'ostéoporose diagnostiquée suite à un test de densitométrie osseuse. Madame Durand est très mince (1,64m, 45kg). Le médecin a diagnostiqué un état de dénutrition. Son degré d'autonomie est évalué GIR 3.

Une auxiliaire de vie sociale (AVS), madame Piget, intervient tous les trois jours à son domicile pour l'aider à effectuer les activités de la vie quotidienne. Le reste de la semaine, madame Durand bénéficie du portage de repas en liaison réfrigérée.

Ces derniers temps, madame Durand n'a pas le moral et vit mal sa perte d'autonomie, elle a même tendance à laisser les volets et les fenêtres de son studio fermés et à se calfeutrer. Son

BCP ASSP	Code : 1406-ASP T 2	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 2/7

état dépressif la pousse à refuser toutes visites d'amis et de proches. Depuis quelques jours, elle accepte difficilement l'aide de son AVS.

Madame Piget constate depuis quelques semaines que madame Durand ne voit plus très bien : elle se plaint d'une sensation de vision voilée, de ne plus percevoir correctement les couleurs et d'éblouissement lors de lumières vives.

Après consultation chez un ophtalmologue, celui-ci diagnostique une cataracte. Madame Durand devra se faire opérer pour corriger ce trouble.

Partie 1 : Bienveillance

- 1.1. Définir le concept de bienveillance et énoncer les principes de la bienveillance.
- 1.2. Expliquer comment le site associatif « Les jours heureux » assure la promotion de la bienveillance.
- 1.3. Définir la maltraitance et présenter sous forme de tableau trois types de maltraitance.
- 1.4. Citer les moyens pouvant être mis en place par les institutions médico-sociales afin de prévenir les risques de maltraitance.
- 1.5. Différencier la négligence active de la négligence passive et indiquer un exemple pour chacune d'elles.
- 1.6. Énoncer la conduite à tenir en cas de maltraitance.
- 1.7. Définir la notion de bénévolat et préciser les positionnements possibles d'un bénévole au sein d'une structure du type « Les jours heureux ».

Partie 2 : Monsieur Martin

- 2.1. Expliquer en quoi les habitudes alimentaires de monsieur Martin favorisent l'hypercholestérolémie et proposer les règles alimentaires adaptées.
- 2.2. Expliquer les conséquences d'une alimentation trop riche en cholestérol.
- 2.3. Définir la pression artérielle et préciser les valeurs normales chez un adulte.
- 2.4. Caractériser l'hypertension de monsieur Martin et indiquer le risque (en pourcentage) d'un accident cardiovasculaire.
- 2.5. Indiquer si monsieur Martin est en situation de surpoids ou d'obésité et justifier la réponse.
- 2.6. Repérer quatre facteurs pouvant être responsables de l'infarctus du myocarde de monsieur Martin et les justifier.
- 2.7. Définir l'infarctus du myocarde et présenter les conséquences de cet infarctus sur les habitudes de vie de monsieur Martin.

BCP ASSP	Code : 1406-ASP T 2	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 3/7

- 2.8. Annoter le schéma du cœur en annexe 1 page 6 à rendre avec la copie.
- 2.9. Différencier la maladie chronique de la maladie aiguë.
- 2.10. Repérer deux signes évocateurs de la perte d'autonomie de monsieur Martin.
- 2.11. Préciser l'objectif de l'APA et les conditions d'attribution dans le cas de monsieur Martin.
- 2.12. Indiquer les prestations proposées par l'EHPAD « Les jours heureux » qui peuvent répondre aux besoins et aux attentes spécifiques de monsieur Martin et les justifier.
- 2.13. Indiquer les voies possibles de pénétration de la bactérie responsable de l'infection dont est victime monsieur Martin.
- 2.14. Définir une infection associée aux soins.
- 2.15. Identifier les surfaces et les zones non conformes aux normes d'entretien de l'EHPAD et justifier les contrôles microbiologiques effectués.
- 2.16. Indiquer, pour chaque produit d'entretien, le mode d'action, la signification du pictogramme, ses règles d'utilisation et ses conditions de stockage en complétant l'annexe 2 page 7 à rendre avec la copie.

Partie 3 : Madame Durand

- 3.1. Repérer les signes évocateurs d'une perte d'autonomie chez madame Durand. Justifier l'aide d'une professionnelle AVS.
- 3.2. Indiquer les intérêts de l'évaluation à l'aide de la grille AGGIR.
- 3.3. Définir les notions d'autonomie et de dépendance.
- 3.4. Présenter l'intérêt du matériel d'aide à la marche utilisé par madame Durand.
- 3.5. Repérer quatre facteurs favorisant l'ostéoporose dans le cas de madame Durand et les justifier.
- 3.6. Définir l'ostéoporose.
- 3.7. Indiquer et justifier les apports nutritionnels à privilégier pour madame Durand et proposer les aliments adaptés.
- 3.8. Comparer les apports nutritionnels conseillés (ANC) de madame Durand avec les ANC d'une femme adulte et justifier les modifications des besoins chez la personne âgée.
- 3.9. Qualifier l'état nutritionnel de madame Durand. Justifier la réponse.
- 3.10. Enoncer deux facteurs qui ont contribué à une dénutrition chez madame Durand.
- 3.11. Citer trois conséquences d'une dénutrition sur l'organisme.

BCP ASSP	Code : 1406-ASP T 2	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 4/7

- 3.12. Énoncer quatre facteurs qui concourent à mettre en valeur les préparations culinaires.
- 3.13. Mettre en relation les principes de la liaison réfrigérée et les contraintes réglementaires.
- 3.14. Présenter et analyser le comportement de madame Durand depuis sa fracture face à son entourage et face à l'AVS.
- 3.15. Indiquer deux facteurs de confort des locaux qui favoriseraient le bien être de madame Durand dans son lieu de vie. Donner un exemple pour chaque facteur et argumenter les propositions.
- 3.16. Énoncer les quatre signes cliniques qui ont permis le diagnostic de la cataracte.
- 3.17. Justifier l'intervention chirurgicale de la cataracte que subit madame Durand.
- 3.18. Nommer une autre pathologie de l'œil liée au vieillissement.

BCP ASSP	Code : 1406-ASP T 2	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 5/7

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 1 - Coupe schématique du cœur

A rendre avec la copie

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	

Source : Fédération française de cardiologie

BCP ASSP	Code : 1406-ASP T 2	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE E2	Durée : 4 heures	Coefficient : 4	Page 6/7

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 2 - Les produits d'entretien

A rendre avec la copie

Produits	Mode d'action du produit	Signification du pictogramme	Précautions d'utilisation	Conditions de stockage
DETARTRANT			-	-
EAU DE JAVEL				
DETERGENT DESINFECTANT			-	-